



Objectifs

- **Permettre** à la personne de prendre conscience des **obstacles et freins** qui viennent interférer le travail d'élaboration du projet professionnel
- **Lever** les principaux **obstacles psycho-médicaux-sociaux** avant d'engager ou de réengager le parcours d'insertion professionnelle en milieu ordinaire
- **Trouver** ou **retrouver** la **motivation** nécessaire à la définition et à la réalisation d'un projet professionnel

Durée et rythme

Formation de 18 semaines consécutives
190 heures dont 120 heures en centre et 70 heures maximum en entreprise

- **Augmentation progressive** des heures en centre en fin de prestation

Lieu(x) et dates

- Nantes

Nous consulter pour connaître les prochaines dates d'entrée.

Coût de la formation

Action non rémunérée – Défraiement transport+ repas (20€/jour) et garde d'enfant (20€/jour) à l'exception des bénéficiaires de l'ARE



Moyens pédagogiques

- Equipe pédagogique : Une direction pédagogique, une responsable de formation, 1 formatrice.
- Equipement : Centre de ressources informatisé, téléphone, Kompass, ROME, Poste informatique avec accès Internet par ADSL

Public concerné

- Bénéficiaires de l'article L5212.13 du code du travail, orientés marché du travail.
- Etre âgé de plus de 16 ans.

Contact

fcagefiph@cfp-presquile.com

02 40 88 19 40

Programme

- **Adaptation et préparation à la constitution d'un collectif partagé** : Favoriser l'émergence d'une dynamique de groupe - Identification des situations individuelles, projet de vie.
- **Identification des freins et obstacles à l'insertion** : Valoriser les points d'appui et repérer les **fragilités** - Prendre conscience des freins et des obstacles

- **Recherche de solutions, intermédiation, coordination des interventions** : Valorisation des atouts et capacités d'apprentissage (Exercices cognitifs « apprendre à apprendre ») - Accompagnement à l'appropriation des solutions par le biais de temps collectifs de groupe d'expression - Démarches accompagnées auprès des professionnels et des partenaires - Mobilisation de réseaux et de personnes ressources (traitement de freins), mise en relation et accompagnement dans les démarches



- **Elaboration, construction et formalisation du plan d'action** Bilan qualitatif individuel indiquant les points de progrès, les pistes professionnelles envisagées et la description précise des étapes du parcours, les préconisations et les objectifs atteints
 - **Ateliers et activités** : Santé et bien-être - Image de soi - Activité de socialisation - Atelier de développement durable
- Elaboration de projet** : Levée les obstacles (famille, santé, budget, ressources, logement) – Visite d'entreprise, Utilisation possible de l'immersion en entreprise - Emergence de pistes professionnelles

C'EST AUSSI DES ATELIERS MOBILISABLES SELON LES BESOINS

- Deux ateliers de 3 heures selon les besoins :
Mobilité – Ecoute Psychologique – Image de soi – Gestion du stress et de la douleur
Utilisation de l'ordinateur – Sens donné au travail

Pré-requis

- Se situer dans un parcours visant l'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail, accompagné par un opérateur emploi.
- Etre orienté par : Pôle emploi, Cap emploi, missions locales
- Etre demandeur d'emploi inscrit ou non à Pôle emploi

Modalités pratiques et inscription

- Groupes de 8 à 12 stagiaires
- Positionnés par CAP Emploi, Pôle emploi et Missions locales
- Réunion d'information collective suivie d'un entretien individuel de motivation

Modalités d'évaluation

- Validation du projet professionnel et/ou de formation
- Validation des compétences développées

Bilan fin de parcours et attestation de fin de formation

Accessibilité aux personnes handicapées

- ▶ Nos établissements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
- ▶ Postes informatiques adaptables pour les personnes malvoyantes (amélioration de la lisibilité par l'agrandissement des éléments affichés à l'écran).
- ▶ Une référente TH a participé à la formation des référents handicap voulue par le Conseil Régional et organisée par le CAFOC.
- ▶ Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph : aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité.